

Journée Des Professionnels de la ville

## LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE (GUP)

---

Compte-rendu de la séance

23 septembre 2008 - Colmar



Observatoire Régional de l'Intégration  
et de la Ville, Alsace

1 rue de la course ■ 67000 Strasbourg

■ tél: 03 88 14 35 89 ■ fax: 03 88 21 98 31

■ mel: [oriv.alsace@wanadoo.fr](mailto:oriv.alsace@wanadoo.fr)

■ site: [www.oriv-alsace.org](http://www.oriv-alsace.org)

---

### L'objectif de cette rencontre était de:

- Informer les acteurs et les professionnels de la politique de la ville sur le dispositif de Gestion urbaine de proximité et les attentes de l'ANRU ;
- Proposer des pistes méthodologiques pour la mise en oeuvre d'une convention de gestion urbaine de proximité et son suivi.

### La rencontre s'est structurée en deux temps :

- Tout d'abord, Gaëlle DONNARD, chargée de mission à l'ORIV, a présenté certains éléments de cadrage généraux sur la gestion urbaine de proximité.
- Dans un second temps, Frédéric TRECA, directeur de l'IREV Nord-Pas de Calais (centre ressources politique de la ville en en région Nord-Pas de Calais) est revenu sur certains enjeux relatifs à la gestion urbaine de proximité dans les démarches de rénovation urbaine.

# GESTION URBAINE DE PROXIMITE (GUP) : ELEMENTS DE CADRAGE

## Pourquoi une Journée des professionnels sur la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) au niveau de l'ORIV ?

Gaëlle DONNARD,  
Chargée de  
mission, ORIV

- Un enjeu incontournable par rapport à la rénovation urbaine,
- Un moyen de concilier l'urbain et l'humain, défi de la rénovation urbaine,
- Une mesure relativement limitée en Alsace dans le cadre des CUCS,
- Des questionnements nombreux de la part des acteurs tant sur le plan méthodologique qu'au niveau des attentes de l'ANRU ou encore de la formalisation de la convention, du lien avec les habitants...

## De quoi parle-t-on ?

Les démarches de gestion urbaine de proximité visent à améliorer le quotidien des habitants par une gestion concertée. Cette orientation de l'action part du postulat suivant : les dysfonctionnements d'un quartier viennent moins de la défaillance d'un acteur que d'un déficit de coordination.

L'enjeu est alors d'agir sur le fonctionnement du quartier concerné, dans un souci de qualité et de cohérence des services urbains. L'objectif est de mieux coordonner les interventions des acteurs qui concourent ensemble à la qualité du cadre de vie offert aux habitants : collectivités, bailleurs, services de l'Etat, associations....

De fait, les actions menées dans ce cadre sont très diverses et le champ d'intervention est vaste.

Elles recouvrent trois dimensions qui se posent dans ces territoires :

- dimension technique : entretien des espaces extérieurs, des encombrants...,
- dimension de proximité : gestion locative, résidentialisation,
- dimension sociale : accompagnement et soutien aux habitants.

## De quand date cette mesure ?

Cette mesure a été initiée lors du Conseil Interministériel des Villes du 30 juin 1998. Il y était réaffirmé que « *l'entretien, la sécurité et l'éducation étaient les trois composantes essentielles qui concourent à la dignité des habitants et à l'image du quartier* ».

Cette décision a ensuite donné lieu, en 1999, à la production d'une note de cadrage de l'Etat - Ministère de l'équipement, Délégation interministérielle à la ville- et de l'Union sociale pour l'habitat.

Les premières mesures incitatives ont été mises en place lors des contrats de ville 2000-2006 (injonction à la formalisation d'un volet GUP dans ces contrats). Elles permettaient d'une certaine manière de répondre aux limites des projets urbains qui se concentraient sur le bâti.

En fait c'est le développement des démarches de rénovation urbaine qui a entraîné un accroissement des démarches de GUP.

Très rapidement, l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) a considéré la GUP comme une composante indispensable du projet de rénovation urbaine. « *L'accompagnement du projet urbain par une amélioration sensible et immédiate de la gestion urbaine de proximité doit être prévu. Le traitement rapide et visible des aspects matériels les plus insatisfaisants de la vie quotidienne des habitants les incite à s'impliquer de façon positive dans le projet global à un horizon plus lointain* »<sup>1</sup>

## Quelques principes

Les démarches de gestion urbaine doivent se traduire par une contractualisation au minimum entre l'Etat, les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux.

Dans ces démarches, habitants, usagers et associations « doivent » être des acteurs à part entière. A travers cet aspect, il s'agit de travailler de manière opérationnelle (si on peut dire) la dimension « participation des habitants », souvent mise en avant sur le plan théorique dans les dispositifs politique de la ville.

<sup>1</sup> Source :  
Règlement général  
de l'ANRU - Arrêté  
du 19 juin 2006 -  
Titre III - Article  
1.4.3.

<sup>2</sup> Source :  
Règlement général  
de l'ANRU - Arrêté  
du 19 juin 2006 -  
Titre III - Article  
1.4.3.

Il existe un lien étroit entre GUP et projet de rénovation urbaine. Ainsi l'ANRU précise que « *le projet [de rénovation] contient la convention partenariale d'amélioration de la gestion urbaine de proximité, concertée avec les habitants, si elle existe, ou à défaut les engagements immédiats des divers partenaires (bailleurs, collectivités locales, propriétaires privés) sur la base d'un diagnostic spécifique ; ces mesures devant intervenir dès la première phase du projet* »<sup>2</sup>

### Cadre de référence lors de la mise en place des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (2007)

Dans le cadre des CUCS, les textes (notamment la circulaire du 24 mai 2006 de mise en œuvre des CUCS) prévoit l'élaboration d'un programme de gestion urbaine de proximité dans les Zones Urbaines Sensibles de plus de 500 logements, qu'elles soient inscrites ou non dans le Programme National de Rénovation Urbaine.

Il a été précisé ultérieurement que cette mesure pouvait être étendue à l'ensemble des quartiers prioritaires faisant l'objet d'un CUCS.

Le programme de GUP définira, pour une durée de trois ans, les actions contribuant à la propreté et l'entretien performant de l'espace public, voire des espaces intermédiaires, à l'enlèvement plus rapide des ordures, des encombrants et des épaves, à des actions de sensibilisation au tri sélectif, à la réparation rapide des petites dégradations, à l'entretien accru des halls d'entrée... par une meilleure mutualisation des moyens, une plus grande coordination des interventions et une territorialisation de l'action.

Par ailleurs ces textes prévoient également que les objectifs de chaque programme seront fixés et mesurés par des enquêtes de satisfaction auprès des habitants.

# QUELS ENJEUX AUTOUR D'UNE CONVENTION GUP ?

## Le Nord Pas de Calais : une diversité de territoires

Frédéric TRECA,  
Directeur, IREV

Cette région fait l'objet de nombreux projets de rénovation urbaine (31 projets signés au 1<sup>er</sup> Novembre 2008).

La Région Nord Pas de Calais est constituée de territoires très différents : des sites avec une forte présence d'habitat social, des zones urbaines prioritaires situées en périphérie, de l'habitat ancien en centre ville, des territoires miniers... Tous ces territoires nécessitent des modes d'organisation différents.

## Une démarche originale menée par l'IREV

<sup>3</sup> Regroupe les 33 organismes Hlm locatifs (9 Offices et Opac, 24 Entreprises sociales pour l'habitat), les 15 Sociétés coopératives et les 3 Crédits immobiliers intervenant dans la région Nord-Pas-de-Calais.

En 2006, l'IREV, l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) et l' ARH-NPC<sup>3</sup> (Association Régionale pour l'Habitat Nord Pas-De-Calais) se sont associés afin d'accompagner et tirer les enseignements de 6 démarches de GUP en PRU, et d'assurer la diffusion des conclusions de cette réflexion inter-partenaire aux échelles régionales et nationales.

Un des constats à l'origine de la démarche était le suivant : la GUP et les questions qu'elles soulèvent sont généralement peu abordées ou prises en compte après la mise en place du projet<sup>4</sup>.

Un des objectifs de la démarche proposée par l'IREV et ses partenaires était une meilleure compréhension des étapes et du déroulement d'un projet de rénovation urbaine afin de repérer comment était traitée la question de la gestion urbaine de proximité.

La démarche proposée est celle d'un séminaire inter-sites, rassemblant, sur 6 approches ou thèmes essentiels de la GUP, l'ensemble des partenaires concernés. Le séminaire était co-animé par un cabinet de consultants, Habitat et Territoires Conseils (HTC).

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- L'anticipation de la GUP dans la conception des projets,
- La GUP en phase de chantier,
- La gestion et l'entretien des espaces extérieurs,
- Sûreté et sécurité,
- La place de l'habitant dans la gestion,
- Pilotage et organisation.

<sup>4</sup> Ceci malgré une incitation de l'ANRU à prendre en compte la GUP dès le démarrage du projet.

## Quels enjeux ont été soulevés ? Quels enseignements ont été tirés ?

### 1. Communiquer sur la gestion de proximité

Un des premiers constats a été le suivant : l'absence de communication sur la gestion urbaine de proximité au démarrage d'un projet urbain. La mise en œuvre d'un projet prend du temps, temps pendant lequel les habitants continuent à vivre dans les immeubles et dans le quartier. Or les porteurs de projet (collectivités, bailleurs...) informent relativement peu sur le projet, sa durée, sa réalisation. Ce silence peut être mal interprété et être une source d'inquiétude pour les habitants. La communication est essentielle et lourde de sens. En effet, communiquer sur la gestion de proximité, c'est mieux faire appréhender, mieux faire comprendre la portée et la finalité du projet. Mais c'est avant tout s'intéresser au quotidien des habitants et le prendre en compte qui devrait être une préoccupation pendant toute la durée de réalisation d'un projet.

Il est proposé de distinguer deux vecteurs de communication :

- Les vecteurs de communication institutionnels, tels que les plans de communication sur la rénovation urbaine, les maquettes ou les journaux. La gestion et ses différents aspects en sont généralement absents.
- Les vecteurs de communication naturels ou de proximité : concierges, gardiens, commerçants, chefs de projet, écoles... Ces derniers agissent comme des véritables relais d'opinion et, de façon générale, peuvent amplifier l'absence d'informations ou de

communication. Cette chaîne de communication informelle doit être bien utilisée, car c'est souvent par elle que l'information se dissémine.

## **2. Mettre en place une démarche « pragmatique »**

Comment travailler sur la gestion urbaine de proximité ? De façon générale, il est important de partir de l'élaboration d'un projet de renouvellement urbain dans le cadre des projets ANRU qui privilégie une approche par opération (construction, aménagement d'espaces public...). Les projets urbains se constituent en effet d'opérations successives dans le cadre d'un projet d'ensemble (qui peut exister ou pas).

« L'opération » apparaît donc comme une entrée « pragmatique » pour traiter de cette question.

### **Travailler opération par opération**

« Comment la GUP peut-elle être prise en compte dans chacune des opérations conduites dans le cadre du projet de rénovation urbaine ? » est une des questions à se poser et ce en amont du projet. Cette question amène à se poser celle qui relie la gestion aux usages.

### **Prendre en compte les « usages » dans les aménagements**

Les démarches de l'ANRU privilégient généralement l'opérationnalité, il faut aller vite, avancer....

Une des conséquences de cette approche est souvent l'absence de prise en compte des usages (logements, espaces publics) dans l'élaboration des projets par les habitants. Or un projet de rénovation urbaine doit faire le lien entre la gestion et l'usage.

Le travail sur cette notion « d'usage » est donc essentielle car il permet de :

- Connaître et de comprendre de façon fine l'utilisation de l'espace par les habitants,
- Repérer ce qui fonctionne, ce qui dysfonctionne,
- Produire une connaissance collective, objectivée et partagée de l'utilisation des espaces publics et des besoins,
- Construire la légitimité du projet.

Ainsi, l'exemple « classique » de l'occupation des entrées d'immeubles par les jeunes est cité.

Il semble important de savoir qui ils sont, pourquoi ils y vont, et de répondre à la question suivante : « Veut-on que les jeunes y stationnent toujours ou pas ? ». Mener un travail précis de compréhension des usages de cet espace par ce public permettra de mieux comprendre, d'aborder les questions soulevées et de modifier les comportements.

Ce travail sur la prise en compte des usages nécessite de rencontrer et de rassembler tous les acteurs qui gravitent autour d'un projet : architecte, services techniques, services gestionnaires, usagers, habitants, intermédiaires... C'est uniquement à partir de ce travail collectif qu'il sera possible d'intégrer ces usages dans la mise en œuvre du projet, de réinterroger ses attendus et de modifier le cahier des charges. L'usage est utilisé à double sens, comme étant soit le mode de vie d'un quartier, soit la pérennisation des équipements et de l'espace public dans le temps.

Les difficultés principales sont les suivantes :

- Identifier qui a la légitimité de mobiliser et de rassembler ces différents acteurs,
- Réaliser le travail d'animation supposé par une telle démarche et la prise en compte des « cultures » de chacun (professionnelles...).

## **3. Mettre en place un pilotage sur la gestion urbaine de proximité dès la conception et le démarrage du projet de renouvellement urbain**

Il est proposé l'hypothèse de travail suivante : la gestion urbaine de proximité doit être considérée comme une question centrale et être partie prenante de la direction de projet dès le démarrage et la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine. La gestion doit ainsi devenir une préoccupation partagée.

Un chantier peut être vécu comme un traumatisme par les habitants. Ainsi, prendre en compte la gestion de proximité, répondre aux différents problèmes qui sont posés en faisant preuve de réactivité, peut permettre d'aller à l'encontre de cette conviction souvent développée par les habitants d'un quartier : « Si les questions de gestion ne sont pas abordées pendant les périodes de chantier, elles ne le seront plus après ». Il est important de « prendre les bonnes habitudes dès la phase de chantier » et de dénouer rapidement les situations de crise.

Certaines expériences permettent de favoriser le pilotage de projet et d'y incorporer la gestion urbaine de proximité :

- Mettre en place une coordination de l'ensemble des maîtrises d'œuvre avec une personne en charge de « débusquer » tous les problèmes liés à la gestion de proximité et d'organiser une réunion hebdomadaire,
- L'implantation de la direction de projet sur le quartier. Cette proximité permet de comprendre ce que vivent les habitants, d'être au plus près de leurs préoccupations et de répondre aux difficultés qui peuvent surgir.

Cependant, les directions de projets RU ont également besoin de « capteurs locaux », instances et lieux qui permettent de mieux connaître et comprendre l'état d'esprit des habitants.

#### **4. Pérenniser une démarche de gestion urbaine de proximité sur un quartier**

La pérennisation ne peut se faire sans la réalisation d'un diagnostic qui devrait obéir à la logique suivante :

- Réaliser un diagnostic « sans complaisance », ce qui signifie entendre et prendre en compte ce que les usagers pensent de la gestion du quartier, ce qu'ils ont à dire sur la qualité de vie ressentie dans le quartier,
- Comprendre les processus de blocage, identifier les dysfonctionnements, mais également repérer les dynamiques positives, les richesses du territoire, les points d'appuis possibles pour une meilleure gestion de proximité,
- De façon générale, la direction de projet doit obéir à la logique suivante : la volonté de comprendre les relais, les pratiques sociales et professionnelles sur le territoire.
- L'exemple de Lille est cité : une cartographie du fonctionnement social par rapport au lieu et aux heures avait aidé à comprendre ce qui pouvait faire blocage ou au contraire ce qui fonctionnait.

Le diagnostic doit être :

- Un diagnostic croisé car il n'y a généralement pas une cause unique à un dysfonctionnement,
- Un diagnostic progressif car il faut prendre le temps d'entrer en phase de diagnostic, et les pratiques ne changent pas du jour au lendemain,
- Un diagnostic partagé par les institutions (mairie, bailleurs...).

La réalisation d'un diagnostic est aussi l'occasion de faire un état des lieux de l'action publique sur le quartier concerné en terme de gestion.

La pérennisation de la démarche de gestion urbaine de proximité et les choix qui la sous-tendent peuvent soulever des enjeux délicats. Elle peut amener à questionner :

- La compatibilité entre une démarche de proximité et la logique technocratique et de rationalisation actuellement à l'œuvre,
- La capacité financière des villes,
- La représentation collective des quartiers portée par les élus, les services et la population. Ces représentations ont-elles une influence sur la décision d'investir sur la gestion urbaine de proximité d'un quartier ?
- Les décisions prises par la ville et les bailleurs pour la gestion de la proximité sur le territoire (suppression des concierges...) et les partis pris qui les sous-tendent,
- Les modes de management et le fonctionnement interne par une interpellation sur les qualifications et les compétences requises pour travailler sur le territoire concerné.

La convention de Gestion Urbaine de Proximité peut être un outil pertinent et un cadre de travail intéressant si elle amène à se poser les questions suivantes :

- Sur la base du diagnostic réalisé, quelle est l'ambition voulue et affichée pour la qualité des services et la gestion de proximité sur le territoire ? L'ambition relève-t-elle d'une logique minimum (question de la propreté...), d'une logique d'anticipation (qualité des services...) ou d'une logique de promotion des personnes ?
- Quels moyens se donner pour pouvoir mesurer, de façon régulière, les impacts positifs et négatifs pour les usagers en terme de tranquillité publique ?

Quelques questions soulevées et approfondies lors du débat :

### **1. Sur la pérennisation d'une démarche de gestion urbaine de proximité...**

Deux enjeux ont été posés comme importants :

- L'anticipation des coûts par les collectivités et les bailleurs

En effet, après la phase de diagnostic et de chantier, se pose la question de l'exploitation par le bailleur. Avoir anticipé les coûts de gestion du projet pour les entretiens divers permet d'informer et d'être au clair sur ce que seront les charges à venir.

D'autre part, malgré le coût des charges, il ne faut pas perdre de vue, qu'un patrimoine bien entretenu est une source de gain financier. En effet « une bonne gestion est une plus value, ou encore « une moins dépense » ». C'est l'apprentissage d'une culture de la gestion qui est en jeu (pas seulement celle de l'investissement ou de la construction).

- La continuité du travail collectif et du partenariat est un des enjeux majeurs de la pérennisation. En effet, il s'agit de faire vivre la convention GUP au-delà du PRU, au-delà du projet d'investissement avec les différents partenaires. Une fois le projet terminé, le travail doit continuer à être collectif.

Par exemple mettre en place une instance de veille pour la résolution des problèmes qui réunisse ville, bailleur et usagers peut permettre la continuité de ce travail collectif.

### **2. A propos des outils de suivi...**

Comment faire vivre une convention GUP ? Quels outils de suivi mettre en place ?

Il a été souligné qu'il n'existe pas d'outils uniques. Un outil qui fonctionnera sur un territoire ne marchera pas forcément sur un autre. En effet, chaque territoire a ses logiques et ses secrets.

Il existe plusieurs types d'outils qui peuvent être utilisés :

- Les outils de « reporting »<sup>5</sup> à la collectivité
- La mise en place d'une revue de projet,
- Le diagnostic,
- La mise en place d'indicateurs en fonction du projet,
- La mise en place d'outils et de procédures qui permettent de faire remonter les plaintes des habitants (numéro de téléphone, permanence, blogs...).

Mais certaines pistes « méthodologiques » ont été mises en avant :

- Il est important, pour la réussite de la démarche, que les acteurs en charge de la direction du projet se positionnent en pilotage stratégique et définissent leur marge de manœuvre,
- Il est nécessaire de rassembler les différents acteurs afin de définir et de co-construire une méthode et des outils qui soient ceux du territoire et lui correspondent,
- Il est indispensable d'être en capacité de repérer les bons interlocuteurs pour la résolution du problème en question,
- Il est, enfin, primordial de réinjecter du « politique » dans cette question.

### **3. Sur les liens entre CUCS et PRU...**

Il ne semble pas judicieux de financer des actions GUP sur des financements CUCS.

Il semble par contre important de poser le lien entre le CUCS et la rénovation urbaine. Le CUCS permet le financement d'actions dans l'optique de développer un projet de quartier. Les financements CUCS peuvent alors permettre le financement de diagnostics par exemple.

Il semble plus intéressant de partir du postulat suivant : l'existence du projet de quartier et de dispositifs permettant des financements. A partir de là, tout l'enjeu est de mobiliser les bons leviers (fonds régionaux, départementaux).

<sup>5</sup> Les outils de reporting sont les différents outils qui permettent le suivi de l'évolution d'un projet : réunion, tableaux de bord...



#### **4. Sur la confrontation des points de vue sur les modes de gestion lors des diagnostics collectifs, croisés et progressifs**

Le diagnostic et le travail sur les usages peuvent faire apparaître des attentes différentes de la part d'usagers différents. La question en jeu est celle de la coproduction d'un espace public et du devenir d'un quartier.

Les principes qui ont guidé la démarche d'un cabinet sur un des sites concernés par un PRU sont alors mis en avant :

- Etre dans une logique de conceptions et d'usages différents de l'espace et non d'opposition et de contradiction,
- Poser une règle simple et de « bon sens » : un cabinet de consultants peut animer un travail de consultation entre tous les acteurs concernés, mais la décision politique revient à l' élu.

Le travail a permis de faire émerger des éléments contradictoires sur l'utilisation d'un espace public et d'envisager des solutions par les habitants. Le processus d'objectivation qui en a résulté a permis à l' élu de construire sa décision politique et de réinvestir sa fonction.

#### **5. Sur la participation des habitants au-delà du diagnostic...**

Plusieurs questions ont été posées, concernant la rédaction d'un « protocole de gestion de quartier » : Comment déterminer les cibles à atteindre en terme d'amélioration des conditions de vie ? Comment associer les habitants lors de cette phase ? Est-il possible d'envisager une séance publique où ce protocole puisse être discuté ?

Répondre à ces questions ne relève pas uniquement du technicien en charge du projet. En effet, toute démarche de participation doit se construire grâce à l'implication des différents acteurs. En cas de besoin, l'arbitrage reviendra aux élus.

## Bibliographie : Gestion Urbaine de Proximité

Bibliographie non exhaustive - Ouvrages disponibles au centre de documentation de l'ORIV

- ANDERSON Antoine, **La gestion urbaine de proximité : enjeux et méthodes – rencontre-débat du 24 avril 2003**, Evry, Centre de ressources politique de la ville en Essonne, 2003, 12 p.  
Téléchargeable sur : <http://www.crpve91.fr/07-capitalisation/pdf/actes/ActesRenc/Renc2003/Renc1B.pdf>
- BONETTI Michel, **Le statut et l'enjeu politique de la gestion urbaine**, Paris, CSTB, avril 2007, 25 p.  
Téléchargeable sur : [http://desh.cstb.fr/file/fc3\\_fiches361.pdf](http://desh.cstb.fr/file/fc3_fiches361.pdf)
- CHENAL Alain, CLARET DE FLEURIEU Agnès, GRUNSPAN Jean-Pierre, Conseil général des ponts et chaussées, **La gestion urbaine de proximité : quel rôle pour l'Équipement ?** in *Les Cahiers du Conseil*, n°5, février 2002, 83 p. - Téléchargeable sur : <http://www2.equipement.gouv.fr/rapports/cahiers/cahier5/cahier5.pdf>
- Collectif, **Soutenir les démarches de gestion urbaine de proximité- Actes du cycle de qualification de novembre-décembre 2003**, Sarcelles, Pôle de ressources départemental ville et développement social du Val d'Oise, septembre 2004, 44 p.  
Téléchargeable sur : [http://www.poleressources95.org/IMG/pdf/Cycle\\_Gestion\\_urbaine\\_prox.pdf](http://www.poleressources95.org/IMG/pdf/Cycle_Gestion_urbaine_prox.pdf)
- Collectif, **Gestion urbaine de proximité : un projet pour les habitants ?** in *Les Cahiers de Profession Banlieue*, janvier 2004, 125 p.
- Collectif, **Pour une gestion urbaine de proximité**, in *Les Cahiers de Profession Banlieue*, mars 2002, 197 p.
- Collectif, **Les seuils du proche**, in *Les Annales de la recherche urbaine*, n°90, septembre 2001, 231 p.  
Téléchargeable sur : [http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/sous-rubrique.php3?id\\_rubrique=37](http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/sous-rubrique.php3?id_rubrique=37)
- Communauté urbaine de Lyon, **La gestion urbaine de proximité dans les quartiers du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise : bilan des actions conduites en 98**, Communauté urbaine de Lyon, septembre 1999, 15 p.
- Délégation interministérielle à la ville, Direction générale de l'urbanisme et de la construction, Union sociale pour l'habitat, Caisse des dépôts, Association des maires des villes de banlieue, **Gestion urbaine de proximité : Bilan et perspectives**, Saint-Denis, Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), avril 2006, 36 p.  
Téléchargeable sur : <http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/gup2006.pdf>
- Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), Secrétariat d'État au logement, **Note de cadrage : une démarche « gestion urbaine de proximité »**, Paris, Direction générale de l'Urbanisme, de l'habitat et de la Construction, 1999, 15 p. - Téléchargeable sur : <http://i.ville.gouv.fr/Data/inserhitlien.php?id=2>
- GIE Villes et Quartiers, CREPAH, Partenaires Développement, avec l'appui de M. Khosrokhavar, E.H.E.S.S, **La gestion urbaine territorialisée : En relation avec les opérations de renouvellement urbain : Méthodes et repères**, Paris, GIE Villes et Quartiers, septembre 2000, 66 p.
- GUIGOU Brigitte, **Les démarches de gestion urbaine de proximité : Améliorer le quotidien des habitants par une gestion concertée villes-bailleurs**, Paris, IAURIF, septembre 2002, 88 p.
- GUIGOU Brigitte, **Gestion urbaine de proximité : Améliorer le quotidien des habitants**, in *Habitat et société*, n°26, juin 2002, pp. 45-47
- GUIGOU Brigitte, **Gestion urbaine de proximité : des interventions coordonnées entre villes et bailleurs**, in *Les cahiers habitat de l'IAURIF*, n°31, février 2002, pp. 2-15
- IAURIF, **Les démarches de gestion urbaine de proximité**, in *Note rapide gestion locale*, n°342, juillet 2003, 4 p. - Téléchargeable sur : <http://www.iau-idf.fr/nos-publications/note-rapide.html>
- Institut Régional de la Ville Nord-Pas de Calais (IREV), **Les comptes-rendus des 6 sessions du séminaire inter-sites Gestion urbaine de proximité organisé durant l'année 2007**, Tourcoing, IREV, 2007  
Téléchargeable sur : [www.irev.fr / rubrique Programme d'actions](http://www.irev.fr/rubrique/Programme_d_actions)
- LUYTON Nicolas, **La place des habitants dans les actions de gestion de proximité – Compte rendu de la demi-journée du 16 février 2000**, Grand Lyon, février 2000, 19 p.
- MONTANOLA Anne, **La Gestion urbaine de proximité : nouvel enjeu de la politique de la ville**, Saint-Denis, DIV, 2001, 112 p., Mémoire de DESS (Université de Caen) -  
Téléchargeable sur : <http://i.ville.gouv.fr/Data/inserhitlien.php?id=885>

Pays et Quartiers d'Aquitaine (PQA), **Compte-rendu PAARU [Programme aquitain d'accompagnement au renouvellement urbain] – Pessac, 30 juin 2005.– Modalité technique 6 - Gestion urbaine de proximité**, Bordeaux, PQA, août 2005, 4 p.

RAFFIN-DEWAELE Catherine, **La gestion urbaine et sociale de proximité se généralise : évolution, contenu et enjeux**, in *Les cahiers du DSU*, n°29-30, juin 2001, pp. 49-50  
Téléchargeable sur : [http://www.crdsu.org/gestion/them/liens/image\\_tel/cr29Raffin-2.pdf](http://www.crdsu.org/gestion/them/liens/image_tel/cr29Raffin-2.pdf)

ROYER-VALLAT Rose-Marie, ROBELIN Rémi, AMANOU Eric, CREPAH, **La gestion de proximité avec les habitants – pratiques et enseignements**, CREPAH, février 2002, non paginé.